

AVEC VOUS  
À CHAQUE MOMENT <sup>MC</sup>

**Pour obtenir tous les détails sur la Protection en cas d'usure, rendez-vous chez votre détaillant BMW agréé, visitez le site [www.BMWfinance.ca/fr](http://www.BMWfinance.ca/fr) ou composez le 1 800 300-0269.**

1. Certaines limites et conditions s'appliquent. Veuillez consulter le contrat pour obtenir des renseignements détaillés.
2. Tous les montants indiqués comprennent les taxes.
3. Tout dommage attribuable à une collision ou à un acte de vandalisme n'est pas couvert. Consultez votre contrat pour obtenir tous les détails sur le programme de protection.

Le contenu du présent dépliant ne constitue qu'un résumé de certaines modalités du contrat applicables au Programme. Veuillez vous référer au contrat pour obtenir tous les détails concernant le présent Programme, ses limites et ses exclusions.

©2024 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, les désignations de modèles BMW, les autres marques et images ainsi que tous les symboles associés à BMW sont la propriété exclusive ou sont des marques déposées de BMW AG, utilisées sous licence.

BMW-EWU-B2C-0724-R3F



**PROTECTION EN  
CAS D'USURE.**

**Services financiers BMW**





Le programme de Protection en cas d'usure de Services financiers BMW est conçu pour offrir une couverture complète en plus de vous éviter de payer des frais supplémentaires à la fin de votre location.

## COUVERTURE <sup>1,2,3</sup>.

La couverture comprend ce qui suit, mais ne s'y limite pas :



Petites bosses sur la carrosserie



Peinture égratignée



Éclats causés par des cailloux



Pare-brise autorisé par BMW présentant des éclats ou des craquelures



Jantes autorisées par BMW étant égratignées



Pneus autorisés par BMW possédant une bande de roulement inférieure à 3/32 pouces



Déchirures dans l'habitacle



Pièces manquantes évaluées à 200 \$ ou moins

## LIMITE DES AVANTAGES <sup>1,2,3</sup>.

- Services financiers BMW abolit jusqu'à 7 500 \$ des frais liés à l'usure excessive.
- Chaque événement individuel est assujéti à une limite de 1 000 \$.
- Limite de 200 \$ pour les pièces manquantes.

## ADMISSIBILITÉ.

Protection offerte pour les véhicules neufs et les véhicules démonstrateurs loués par le biais de Services financiers BMW du Canada.

## L'AVANTAGE BMW<sup>1</sup>.

**Couverture garantie par Services financiers BMW du Canada.**  
Ayez l'esprit tranquille en sachant que Services financiers BMW du Canada garantit votre couverture.

### **Entièrement transférable.**

La couverture est entièrement transférable au nouveau locataire du véhicule.

### **Remboursement garanti pendant 30 jours.**

Vous pouvez résilier votre Protection en cas d'usure jusqu'à 30 jours suivant la date d'achat de votre contrat.

### **Options de financement offertes.**

Il est possible d'ajouter la Protection en cas d'usure à votre contrat de financement de location.

**Pour obtenir tous les détails sur la Protection en cas d'usure, rendez-vous chez votre détaillant BMW agréé, visitez le site [www.BMWfinance.ca/fr](http://www.BMWfinance.ca/fr) ou composez le 1 800 300-0269.**